

**MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUVEZE - 26170**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du jeudi 14 octobre 2025 à 19h30**

2025 12 16 000

SESSION ORDINAIRE

**PRESENTS :** *Muriel BREDY, maire et présidente de la séance*  
*Alain BOULET, adjoint au maire – Michèle SAMSON VANMOER, Jean Daniel REYNIER, Catherine SPITZ, Nicolas WEBER, Frédéric JULLIEN, conseillers municipaux.*

**ABSENTS EXCUSES :**

Date de convocation : 09/10/2025

Lieu : Salle du Conseil 1, Place de la mairie, 26170 Sainte Euphémie Sur Ouvèze

Nombre de conseillers : 7 Quorum : 4. présents : 7 votants : 7

*Mme BREDY Muriel est nommée secrétaire de séance.*

**ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du PV du conseil municipal du 25 août 2025**
2. **SDED : changements de statuts.**
3. **Complément Indemnitaire annuel**
4. **Questions diverses.**

La séance est ouverte à 19h40

---

**1. Approbation du PV du conseil municipal du 25 août 2025 :**

Pas de rectification, la maire et la secrétaire ont signé le procès-verbal.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

Pas de délibération

---

**2. SDED, changement de statuts :**

La maire annonce au conseil que le SDED (Service Public des Energies dans la Drôme) a procédé à un changement de ses statuts.

Les nouveaux statuts peuvent être consultés en mairie.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

### **3. Complément Indemnitaire Annuel :**

Il a été décidé de renouveler la prime de fin d'année pour l'agent administratif de la commune d'un montant de 396€.

La prime CIA 2025 (Complément Indemnitaire Annuel) sera versée sur la paye de Novembre 2025.

Mise au vote avec 7 voix **POUR**

Adopté à l'unanimité

Pas de délibération mais un arrêté nominatif par le maire sera pris pour l'agent concerné.

### **4. Questions diverses :**

#### Dépassement de 33 000 euros pour les travaux sur la toiture de l'église.

Nous avons sollicité le département et la région pour nous aider, nous attendons les réponses définitives de la part du Département et de la Région.

#### Urbanisme

- Les demandes de permis de construire étant actuellement refusées dans de nombreuses petites communes de notre région (dont la nôtre) en raison des mauvais résultats concernant les analyses d'eau potable, les maires tentent d'agir pour abus d'interprétation des textes.

La nouvelle Préfète Marie-Aimée Gaspari organise une rencontre de présentation le 5 novembre 2025 donc notre maire l'interpellera directement à ce sujet.

- Mme et Mr Stouff, Maryse et Frédéric Jullien ont déposé une DP pour pose de panneaux photovoltaïques.
- Karine Mazabrad a également déposé une DP pour surélévation du toit de sa maison et création d'une terrasse.
- Eric Vrain a fait une demande de modification de sa façade côté ruelle pour l'agrandissement d'une fenêtre et la pose de Velux sur sa toiture.

- En ce qui concerne les travaux pour la réhabilitation de la maison Pasquet, la DP a été refusée pour risque d'inondation. Cette maison se trouve en zone jaune sur le Plan de Prévention du Risque Inondation. La partie habitation devrait être surélevée de 70 cm pour être conforme au PPRI.

#### Monument aux Morts

Mr Brest vient ce samedi 18 octobre pour démonter la plaque, la refaire et y ajouter le nom d'André Aumage.

#### Dossier Loncle

La date de clôture de dépôt de mémoires pour son dossier (évoquée lors du dernier conseil) a été reportée du 17 octobre au 10 novembre 2025.

#### Ouvrier communal

Nous arrêtons les prestations de Pierre Mazuir. Il sera remplacé jusqu'au 15 décembre par Jérôme Lefèvre.

#### Elections Municipales 2026

Pour information : la loi a quelque peu changé pour les petites communes comme la nôtre. Les listes déposées en sous-préfecture devront comporter au minimum 5 noms et respecter la parité. Le panachage des listes n'est plus autorisé sous peine de nullité du bulletin.

#### Délibération sur le RPQS d'eau potable 2024 (rapport sur le prix et la qualité du service public) :

la maire présente le RPQS d'eau potable 2024 généré après avoir rempli les données sur le site SISPEA (système d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement) via un certain nombre d'indicateurs. Ces données sont visibles sur le site services eau France à la rubrique "portrait de mon territoire".

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

Délibération sur le RPQS d'assainissement 2024 :

La maire présente le RPQS d'assainissement 2024 généré après avoir rempli les données sur le site SISPEA via un certain nombre d'indicateurs. Ce RPQS assainissement 2024 est consultable en mairie.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 20h40.

La maire,  
Mme BREDY Muriel



La secrétaire de séance,  
Mme BREDY Muriel

*Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil municipal en date du 16/12/2025 et consultable en mairie*